HARVEST PORTFOLIOS GROUP

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

États financiers annuels

31 décembre 2016

HARVEST PORTFOLIOS GROUP

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En sa qualité de gestionnaire du Fonds, Harvest Portfolio Group Inc. a préparé les états financiers ci-joints, qui ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations figurant dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient les procédés appropriés permettant d'assurer la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements du gestionnaire. Les principales conventions comptables, qui s'appliquent au Fonds selon le gestionnaire, sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir exprimer son opinion sur les états financiers aux porteurs de parts. Son rapport est joint aux états financiers dont il fait partie intégrante.

Pour le compte de Harvest Portfolios Group Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville (Canada)
Le 27 mars 2017

Le 27 mars 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts de
Harvest Canadian Income & Growth Fund
(le « Fonds »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent l'état de la situation financière aux 31 décembre 2016 et 2015 et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle de l'état financier, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l
PwC Tower, 18 York Street, bureau 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Opinion
À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

(Signé) « PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. »

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre	2016		2015	
Actif				
Actif courant				
Placements	21 300 076	$	24 818 391	$
Trésorerie	1 221 469		2 169 498	
Dividendes et intérêts à recevoir	128 198		216 737	
Souscriptions à recevoir	1 050		500	
	22 650 793		**27 205 126**	
Passif				
Passif courant				
Rachats à payer	4 059		63 693	
Distributions à payer (note 4)	24 723		38 869	
	28 782		**102 562**	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**22 622 011**	**$**	**27 102 564**	**$**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables				
Série R	14 279 396	$	16 299 051	$
Série A	6 237 054		8 876 673	
Série F	2 094 413		1 907 720	
Série D	11 148		19 120	
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)				
Série R	1 018 562		1 380 416	
Série A	443 757		747 881	
Série F	138 523		152 161	
Série D	773		1 590	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part				
Série R	14,02	$	11,81	$
Série A	14,06		11,87	
Série F	15,12		12,54	
Série D	14,42		12,02	

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices clos les 31 décembre	2016		2015	
Revenu				
Gain (perte) net sur les placements				
Dividendes	1 300 973	$	1 772 690	$
Intérêts à distribuer	124 111		122 275	
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	1 188 542		2 011 891	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	3 766 460		(8 068 632)	
Gain (perte) net sur les placements	6 380 086		(4 161 776)	
Autres revenus				
Gain (perte) de change net réalisé	37 221		(8 758)	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change	(54 658)		55 802	
Autres revenus	(17 437)		47 044	
Revenu total (net)	**6 362 649**	**$**	**(4 114 732)**	**$**
Charges (note 5)				
Frais de gestion	335 898	$	594 141	$
Frais de service	265 161		487 004	
Retenues d'impôt	9 349		16 540	
Coûts des communications aux porteurs de parts	46 968		65 826	
Honoraires d'audit	28 482		31 378	
Honoraires des agents des transferts	44 638		60 962	
Droits de garde et frais bancaires	36 283		36 993	
Frais du comité d'examen indépendant	2 645		4 178	
Droits de dépôt	23 422		21 499	
Frais juridiques	8 298		12 596	
Coûts de transactions (note 7)	28 764		53 591	
Total des charges	**829 908**	**$**	**1 384 708**	**$**
Frais pris en charge par le gestionnaire (note 5)	-		(86 682)	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**5 532 741**	**$**	**(5 412 758)**	**$**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – **série R**	3 423 082	$	(3 106 729)	$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – **série A**	1 623 465		(1 969 579)	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – **série F**	482 148		(334 065)	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – **série D**	4 046		(2 385)	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – **série R (note 4)**	2,97	$	(1,77)	$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – **série A (note 4)**	2,93		(1,84)	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – **série F (note 4)**	3,32		(1,88)	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – **série D (note 4)**	2,84		(3,19)	

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES SÉRIES Pour les exercices clos les 31 décembre	2016		2015	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	**27 102 564**	**$**	**52 312 682**	**$**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**5 532 741**	**$**	**(5 412 758)**	**$**
Transactions sur parts rachetables				
Produit des émissions de parts rachetables	216 402		1 051 076	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	1 184 565		1 743 166	
Rachat de parts rachetables	(9 884 634)		(20 112 956)	
Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables	**(8 483 667)**	**$**	**(17 318 714)**	**$**
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenus de placement nets	(431 243)		-	
Gains en capital	-		(1 292 466)	
Remboursement de capital	(1 098 384)		(1 186 180)	
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	**(1 529 627)**	**$**	**(2 478 646)**	**$**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	**22 622 011**	**$**	**27 102 564**	**$**

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE R Pour les exercices clos les 31 décembre	2016		2015	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	**16 299 051**	**$**	**31 486 334**	**$**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**3 423 082**	**$**	**(3 106 729)**	**$**
Transactions sur parts rachetables				
Produit des émissions de parts rachetables	88 649		247 902	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	729 495		1 035 139	
Rachat de parts rachetables	(5 103 701)		(11 430 317)	
Transfert de parts	(204 737)		(487 617)	
Augmentation (diminution) nette de l'actif net provenant des transactions de parts rachetables	**(4 490 294)**	**$**	**(10 634 893)**	**$**
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenus de placement nets	(231 443)		-	
Gains en capital	-		(779 529)	
Remboursement de capital	(721 000)		(666 132)	
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	**(952 443)**	**$**	**(1 445 661)**	**$**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	**14 279 396**	**$**	**16 299 051**	**$**

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A Pour les exercices clos les 31 décembre	2016		2015	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	**8 876 673**	**$**	**18 110 870**	**$**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**1 623 465**	**$**	**(1 969 579)**	**$**
Transactions sur parts rachetables				
Produit des émissions de parts rachetables	91 155		656 310	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	373 366		596 250	
Rachat de parts rachetables	(4 036 269)		(7 457 207)	
Transfert de parts	(237 031)		(175 635)	
Augmentation (diminution) nette de l'actif net provenant des transactions de parts rachetables	**(3 808 779)**	**$**	**(6 380 282)**	**$**
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenus de placement nets	(144 378)		-	
Gains en capital	-		(468 581)	
Remboursement de capital	(309 927)		(415 755)	
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	**(454 305)**	**$**	**(884 336)**	**$**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	**6 237 054**	**$**	**8 876 673**	**$**

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE F Pour les exercices clos les 31 décembre	2016		2015	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	**1 907 720**	**$**	**2 713 949**	**$**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**482 148**	**$**	**(334 065)**	**$**
Transactions sur parts rachetables				
Produit des émissions de parts rachetables	26 987		118 189	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	80 647		111 107	
Rachat de parts rachetables	(723 172)		(1 216 762)	
Transfert de parts	441 768		663 252	
Augmentation (diminution) nette de l'actif net provenant des transactions de parts rachetables	**(173 770)**	**$**	**(324 214)**	**$**
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenus de placement nets	(55 111)		-	
Gains en capital	-		(44 356)	
Remboursement de capital	(66 574)		(103 594)	
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	**(121 685)**	**$**	**(147 950)**	**$**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	**2 094 413**	**$**	**1 907 720**	**$**

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES Série D Pour les exercices clos les 31 décembre	2016		2015	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	**19 120**	**$**	**1 529**	**$**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**4 046**	**$**	**(2 385)**	**$**
Transactions sur parts rachetables				
Produit des émissions de parts rachetables	9 611		28 675	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	1 057		670	
Rachat de parts rachetables	(21 492)		(8 670)	
Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables	**(10 824)**	**$**	**20 675**	**$**
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenus de placement nets	(311)		-	
Remboursement de capital	(883)		(699)	
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	**(1 194)**	**$**	**(699)**	**$**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	**11 148**	**$**	**19 120**	**$**

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre	2016		2015	
Activités d'exploitation				
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 532 741	$	(5 412 758)	$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie :				
Gain (perte) réalisé à la vente de placements	(1 188 542)		(2 011 891)	
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(3 766 460)		8 068 632	
Variation de la plus-value (moins-value) latente sur opérations de change	54 658		(55 802)	
Produit de la vente de placements	14 565 212		27 118 071	
Acquisition de placements	(6 091 895)		(6 574 547)	
Variation nette de l'actif et du passif sans effet sur la trésorerie	(26 303)		119 915	
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	**9 079 411**	**$**	**21 251 620**	**$**
Activités de financement				
Produit des émissions de parts rachetables	216 402		1 070 746	
Rachat et annulation des parts rachetables	(9 884 634)		(20 139 666)	
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (après réinvestissement des distributions)	(359 208)		(772 834)	
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	**(10 027 440)**	**$**	**(19 841 754)**	**$**
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(948 029)		1 409 866	
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 169 498		759 632	
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**1 221 469**	**$**	**2 169 498**	**$**
Autres informations sur les flux de trésorerie				
Intérêts reçus durant l'exercice*	124 068	$	122 275	$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	1 380 163		1 820 263	

*Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
Au 31 décembre 2016

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen ($)	Valeur ($) comptable	En % de l'actif net
	ACTIONS			
	Consommation discrétionnaire			
47 200	Meubles Léon ltée	596 352	853 376	3,8
		596 352	853 376	3,8
	Consommation de base			
12 140	Altria Group, Inc.	293 256	1 100 877	4,9
22 654	Corby Spirit and Wine Limited, cat. A.	397 728	505 411	2,2
		690 984	1 606 288	7,1
	Énergie			
28 014	Keyera Corp.	834 830	1 133 446	5,0
24 614	Parkland Fuel Corporation	395 582	692 392	3,1
7 626	TransCanada Corporation	399 763	461 678	2,0
28 000	Westshore Terminals Investment Corporation	620 469	724 920	3,2
65 000	Whitecap Resources Inc.	1 079 331	790 400	3,5
		3 329 975	3 802 836	16,8
	Soins de santé			
9 000	Johnson & Johnson	1 325 083	1 390 521	6,1
		1 325 083	1 390 521	6,1
	Technologie de l'information			
32 536	DH Corporation	642 706	724 902	3,2
		642 706	724 902	3,2
	Industries			
7 050	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	609 886	637 038	2,8
3 100	Compagnie des chemins de fer Canadien Pacifique	612 796	593 836	2,6
50 000	Fonds de revenu Chemtrade Logistics	905 155	947 000	4,2
140 000	Stuart Olson Inc.	1 149 162	816 200	3,6
		3 276 999	2 994 074	13,2
	Pipelines			
19 500	Enbridge Inc.	864 825	1 101 750	4,9
26 313	Inter Pipeline Ltd.	465 362	779 917	3,5
12 028	Pembina Pipeline Corporation	215 690	504 695	2,2
		1 545 877	2 386 362	10,6
	Banques et autres services financiers			
29 600	La Great West, compagnie d'assurance-vie	986 864	1 041 032	4,6
44 000	Regions Financial Corporation	347 822	847 329	3,8
72 048	Timbercreek Financial Corp.	658 319	628 259	2,8
		1 993 005	2 516 620	11,2

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)
Au 31 décembre 2016

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen ($)	Valeur ($) comptable	En % de l'actif net
	Immobilier			
98 000	Fonds de placement immobilier BTB	295 604	438 060	1,9
17 853	Mainstreet Equity Corporation	593 472	591 292	2,6
27 000	Smart Real Estate Investment Trust	813 840	871 830	3,9
		1 702 916	1 901 182	8,4
	Télécommunications			
17 600	TELUS Corporation	651 024	752 400	3,3
		651 024	752 400	3,3
	Matériaux			
60 000	Labrador Iron Ore Royalty Corporation	854 879	1 117 200	4,9
		854 879	1 117 200	4,9
	Services publics			
75 000	Algonquin Power & Utilities Corp.	806 100	854 250	3,8
		806 100	854 250	3,8
	Total des actions	**17 415 900**	**20 900 011**	**92,4**
Valeur nominale				
	TITRES À REVENU FIXE			
358 000	Pages Jaunes Solutions numériques et médias limitée, 8,00 %, 30 nov. 2022	358 835	400 065	1,8
	Total des titres à revenu fixe	**358 835**	**400 065**	**1,8**
	Total des placements	**17 774 735**	**21 300 076**	**94,2**
	Autres actifs moins les passifs		**1 321 935**	**5,8**
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		**22 622 011**	**100,0**

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

NOTES ANNEXES

31 décembre 2016

1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le Harvest Canadian Income & Growth Fund (le « Fonds ») est une fiducie de placement créée sous le régime des lois de la province de l'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie datée du 31 mai 2010, dans sa version modifiée et mise à jour, date de création du Fonds. Il n'y a pas eu d'activités importantes au sein du Fonds entre la date de création et le début des activités, le 29 juin 2010. Le siège social du Fonds est au 710 Dorval Drive à Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Le Fonds a été converti en fonds commun de placement à capital variable le 20 juin 2012 (la « date de la conversion »). À la conversion, les parts sont devenues rachetables à la valeur liquidative unitaire, sur une base quotidienne, et le Fonds est devenu assujetti au Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à procurer aux porteurs de parts des distributions mensuelles et à optimiser le rendement total à long terme tout en diminuant la volatilité. Le Fonds a été constitué pour fournir aux investisseurs un revenu et une possibilité d'appréciation de leur capital. Afin d'atteindre l'objectif de placement, le Fonds investira dans un portefeuille géré de façon dynamique composé principalement -d'actions versant des dividendes et de titres de créance de sociétés cotées en bourse -des secteurs des services publics, des produits industriels, des communications, de l'immobilier et du commerce de détail, domiciliées au Canada.

Le Fonds offre des parts des séries R, A, F et D uniquement par l'intermédiaire de courtiers inscrits. À la conversion, tous les investisseurs existants au 20 juin 2012 ont obtenu une part de série R pour chaque part détenue. Des nouvelles souscriptions de parts de la série R sont offertes, moyennant des frais d'acquisition initiaux. Les parts de série A, qui ont été créées le 20 juin 2012 mais ont commencé leurs activités le 25 juin 2012, sont offertes à tous les investisseurs, moyennant des frais d'acquisition initiaux et des frais de service supérieurs à ceux des parts de série R. Aucun frais d'acquisition initiaux et aucun frais de conseils ne sont exigés pour les parts de série F, qui ont été créées le 20 juin 2012 mais ont commencé leurs activités le 9 juillet 2012. Ces parts sont habituellement offertes uniquement aux investisseurs qui disposent de comptes à programme contre rémunération auprès de courtiers. Les parts de série D ont été créées le 20 juin 2014, mais n'ont commencé leurs activités que le 9 juillet 2014. Elles ne comportent aucuns frais de souscription, leurs frais de service sont inférieurs à ceux des parts de série R et A et elles sont offertes à tous les investisseurs.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil des normes comptables internationales (l'« IASB »). La publication de ces états financiers a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 27 mars 2017.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transaction concernant les actifs et passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris les placements qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Les actifs et passifs dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les valeurs comptables de tous les autres actifs et passifs financiers au coût amorti et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapprochent de leur juste valeur en raison d'échéance à court terme. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé selon les IFRS.

Juste valeur des placements
Les placements négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours boursier qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus incluent des actions, des obligations et d'autres instruments de créance.

Les titres détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, les cours du marché ne sont pas faciles à obtenir doit correspondre à la juste valeur, déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres peut être déterminée à l'aide de modèles d'évaluation fondés en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec le cours de titres comparables ou similaires, l'obtention de renseignements liés aux évaluations auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques concernant un placement et le recours à d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont évaluées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimée des titres et des intérêts susmentionnés peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. Le risque de crédit perçu de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et la durée jusqu'à l'échéance ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables
Selon les IFRS, la norme IAS 32, Instruments financiers : présentation, exige que les parts ou actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces instruments contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers, à moins que certains critères soient respectés. Le Fonds a émis plusieurs catégories de parts ayant le même rang de subordination mais pas le même barème de frais applicables (note 5). En conséquence, les parts n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques et doivent être présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie
La trésorerie est constituée de dépôts.

Opérations de placement et constatation des revenus
Les intérêts à fin de distribution mentionnés sur les états du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts du coupon reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro qui sont amorties. Les gains (et les pertes) nets réalisés à la vente de placements et la plus-value (la moins-value) latente des placements sont calculés selon le coût moyen. Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Les distributions reçues de fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon la meilleure information dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente de cette information. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents
Les frais de gestion et de service directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les frais d'exploitation, revenus, gains et pertes en capital réalisés et latents communs du Fonds sont habituellement répartis entre les séries proportionnellement à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables relatif à chacune.

Conversion des devises
Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements », respectivement. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sur des actifs, passifs et revenus, autres que des placements libellés en devises, sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net de change réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change », respectivement. Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans les états de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Évaluation des parts rachetables
La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte, à la fermeture de la séance. La valeur liquidative de chaque série du Fonds est obtenue en prenant la part attribuable à cette série des actifs communs du Fonds et en soustrayant la part attribuable à cette série des passifs communs ainsi que les passifs de cette série. Les frais directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les autres revenus et charges sont répartis entre les séries proportionnellement à leur valeur liquidative respective

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans les états du résultat global représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série pendant l'exercice visé.

Impôt sur le revenu et autres impôts
Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Aux fins fiscales, le Fonds clôture son exercice au 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement sur une durée indéfinie afin de réduire les gains en capital réalisés dans le futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être appliquées au revenu imposable des 20 années suivantes. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait enregistré aucune perte fiscale pouvant être reportée en avant à des fins fiscales.

Le Fonds peut être assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds sont généralement assujettis à la TVH au taux de 13 %. La TVH est calculée selon la résidence des porteurs de parts du Fonds à des moments précis, et non selon la localisation physique du gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Estimations comptables et jugements critiques
Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications et ne pas être contraignants et exécutables. Veuillez vous reporter à la note 6 pour de plus amples informations à propos de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

b) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à l'activité du Fonds pour déterminer si le but de celui-ci est d'investir sur la base du rendement global pour l'application de l'option de la juste valeur en vertu de la norme IAS 39 Instruments financiers – comptabilisation et évaluation. Les jugements les plus significatifs qui ont été effectués visent notamment à déterminer si certains placements sont détenus à des fins de transaction et si l'option de la juste valeur peut être appliquée à ceux qui ne le sont pas.

Normes comptables publiées mais non encore adoptées

IFRS 9, Instruments financiers

La version définitive de la norme IFRS 9, Instruments financiers, a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et remplacera la norme IAS 39 Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. La norme IFRS 9 présente un modèle de classement et d'évaluation, un modèle de dépréciation prospectif unique fondé sur les « pertes attendues » et une approche substantiellement nouvelle de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle d'affaires dans lequel l'actif est détenu. Ce nouveau modèle unique de dépréciation applicable à tous les instruments financiers exigera une comptabilisation plus dynamique des pertes de crédit attendues. Il apporte également des changements sur le plan du risque de crédit propre à l'entité en permettant d'évaluer le passif à la juste valeur, si bien que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à une entité ne seront plus comptabilisés en résultat net. La norme IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 mais peut être adoptée plus rapidement. De plus, les changements concernant le crédit propre à une entité peuvent être appliqués plus rapidement de façon isolée sans changer les méthodes de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds est en train d'évaluer les effets de la norme IFRS 9.

4. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et de séries. Les parts du Fonds sont offertes à la vente de façon continue et peuvent être achetées ou rachetées à chaque date d'évaluation à la valeur liquidative par part d'une série donnée. La valeur liquidative par part déterminée aux fins de souscription ou de rachat est obtenue en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (soit la juste valeur totale des actifs attribuables à la série, moins les passifs attribuables à cette série) par le nombre total de parts de la série du Fonds en circulation à ce moment.

Les parts suivantes ont été émises et rachetées pendant les périodes indiquées :

	Parts en circulation			
	Série R	**Série A**	**Série F**	**Série D**
Total des parts en circulation au 1er janvier 2015	**2 148 465**	**1 230 552**	**177 707**	**104**
Parts rachetables émises	17 203	46 477	7 729	2 035
Parts rachetables émises sur réinvestissement	75 479	43 316	7 725	50
Parts rachetables rachetées	(826 784)	(558 631)	(86 561)	(599)
Parts rachetables transférées entre séries	(33 947)	(13 833)	45 561	-
Total des parts en circulation au 31 décembre 2015	**1 380 416**	**747 881**	**152 161**	**1 590**
Parts rachetables émises	6 897	7 620	1 918	724
Parts rachetables émises sur réinvestissement	56 761	28 996	5 856	80
Parts rachetables rachetées	(408 930)	(322 452)	(54 126)	(1 621)
Parts rachetables transférées entre séries	(16 582)	(18 288)	32 714	-
Total des parts en circulation au 31 décembre 2016	**1 018 562**	**443 757**	**138 523**	**773**

Les nombres moyens pondérés de parts en circulation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se sont élevés à 1 150 755 pour la série R (1 755 685 en 2015), 553 893 pour la série A (1 072 580 en 2015), 145 104 pour la série F (177 471 en 2015) et 1 424 pour la série D (748 en 2015).

Distributions

Les distributions mensuelles aux porteurs de parts sont déclarées et versées aux porteurs de parts inscrits à la date d'évaluation précédant la fin du mois et automatiquement réinvesties à la valeur liquidative en parts additionnelles du Fonds à la fin du mois, sauf pour les porteurs de parts ayant expressément demandé un versement en trésorerie. Le total des distributions s'est élevé à 1 529 627 $ (0,84 $ par part) pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (2 478 646 $ ou 0,84 $ par part en 2015).

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion et frais de service
Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer ou de faire gérer l'ensemble des activités et des opérations du Fonds ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. En 2016, le gestionnaire a fait appel à Avenue Investment Management Inc. (« Avenue » ou « le gestionnaire des placements ») pour fournir au Fonds des services de gestion des placements et versé à Avenue des frais pour la prestation de ses services de conseils, à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds, lesquels sont calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds.

Chaque série de parts verse au gestionnaire des frais de gestion annuels (taxes en sus) basés sur un pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne des actifs du Fonds correspondant à cette série (les « frais de gestion »).

Le gestionnaire peut verser aux courtiers des frais de service en lien avec les parts des séries A, R et D pour les services permanents qu'ils fournissent aux épargnants y compris les conseils en placement et la mise à disposition de relevés de compte et de bulletins. En général, les frais de service et taxes exigibles sont payables mensuellement à terme échu, en fonction de l'actif total investi dans chaque série de parts du Fonds par tous les clients du courtier tout au long du mois. Le gestionnaire peut changer ou annuler les frais de service à tout moment.

Les frais diffèrent selon les séries de parts du Fonds, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Série du Fonds	Frais de gestion annuels	Frais de service au courtier	Frais totaux
R	1,25 %	1,00 %	2,25 %
A	1,25 %	1,25 %	2,50 %
F	1,25 %	0,00 %	1,25 %
D	1,25 %	0,25 %	1,50 %

Frais d'exploitation
Le Fonds est responsable des frais d'exploitation liés à la conduite de ses affaires, notamment les honoraires pour les services de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques et les honoraires d'audit, les honoraires de l'agent des transferts liés à l'émission et au rachat de parts et les coûts des rapports financiers et autres communications, frais et charges liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), notamment les honoraires des membres du CEI, et frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charge pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

Le gestionnaire pourrait, dans certains cas, absorber une portion des frais d'exploitation du Fonds. Le montant des frais pris en charge pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est avéré nul (86 682 $ en 2015). Le gestionnaire pourrait en tout temps cesser de prendre ces frais en charge sans avis préalable aux porteurs de parts.

Autres charges
Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces frais comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et frais de conseils, le coût des administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre des appels publics à l'épargne continus du Fonds et à d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire, entre tous les fonds d'Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ces frais se sont élevés à 42 944 $ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (56 294 $ en 2015) et sont inclus dans les coûts des communications aux porteurs de parts qui figurent dans les états du résultat global.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à plusieurs risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire vise à atténuer ces risques en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui géreront les titres des portefeuilles du Fonds quotidiennement, en fonction des évènements du marché et des objectifs de placement du Fonds. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également mis en place une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement du Fonds et surveille sa conformité à la stratégie de placement énoncée et à la réglementation en matière de valeurs mobilières.

Autre risque de prix
L'autre risque de prix provient de la fluctuation des cours et de son effet sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. La situation du marché des actions, plutôt que le rendement individuel de chaque société, peut avoir une incidence sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds. La conjoncture économique et financière générale influe sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 31 décembre 2016, 92,4 % de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables (85,4 % au 31 décembre 2015) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice aurait augmenté ou diminué d'environ 1 045 001 $ (1 156 500 $ au 31 décembre 2015).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Risque de change
Le risque de change provient du risque que la valeur d'un placement libellé dans une devise autre que la monnaie de fonctionnement du Fonds fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

	Au 31 décembre 2016		**Au 31 décembre 2015**	
Devise :	**Exposition***	**% de l'actif net**	**Exposition***	**% de l'actif net**
Dollars américains	3 339 068 $	14,8	3 567 283 $	13,2

*En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élèvent à 3 338 727 $ (2 264 795 $ au 31 décembre 2015) et à 340 $ (1 302 488 $ au 31 décembre 2015) respectivement.

Au 31 décembre 2016, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes les autres devises, tous les autres facteurs étant constants, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 166 953 $ (178 364 $ au 31 décembre 2015) ou 0,7 % (0,7 % au 31 décembre 2015). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt provient de la possibilité qu'une variation des taux d'intérêt influe sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe, notamment des obligations et des instruments du marché monétaire, est sensible aux variations des taux d'intérêt. En général, lorsque les taux d'intérêt baissent, la valeur de ces instruments monte.

En outre, les titres à revenu fixe à longue échéance sont habituellement plus sensibles aux variations des taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt fluctuaient de 1,0 %, l'effet sur la juste valeur serait d'environ 4 001 $ (16 884 $ au 31 décembre 2015).

Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, le Fonds n'avait aucun passif portant intérêt.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt en fonction, soit de la durée jusqu'à l'échéance, soit de la modification contractuelle des taux les 31 décembre 2016 et 2015.

Instruments de créance : 31 décembre 2016	**Juste valeur ($)**	**% de l'actif net**
Plus de cinq ans	400 065	1,8
Total	**400 065**	**1,8**

Instruments de créance : 31 décembre 2015	**Juste valeur ($)**	**% de l'actif net**
Plus de cinq ans	1 688 400	6,2
Total	**1 688 400**	**6,2**

Risque de liquidité
Le risque de liquidité se définit comme la possibilité qu'un fonds ne soit pas en mesure d'effectuer ses règlements ou de s'acquitter de ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, puisque les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts à chaque date d'évaluation. Afin de maintenir une liquidité suffisante, le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés activement sur des marchés publics et peuvent être facilement cédés pour obtenir des liquidités. Les parts rachetables le sont sur demande, selon le choix du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que les échéances contractuelles soient représentatives des flux de trésorerie réels, car le détenteur de ces instruments les conserve habituellement durant une période plus longue.

Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, tous les passifs financiers du Fonds présentaient des échéances inférieures à trois mois.

Risque de crédit
Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds qui visent des titres cotés sont réglées et payées à la livraison, par l'intermédiaire de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué à l'achat, une fois que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le Fonds détient des titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. Le risque est en grande partie atténué par les normes de qualité utilisées pour sélectionner les titres de sociétés. Des analyses de solvabilité continues sont réalisées sur tous les titres du Fonds et le niveau de risque est réduit au minimum grâce à une diversification minutieuse parmi les secteurs d'activité et les émetteurs. Le risque de crédit maximum de ces placements correspond à leur juste valeur au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, le Fonds détenait des titres de créance assortis des notations suivantes :

31 décembre 2016 **Titres de créance par notation***	**% du total des instruments de créance**	**% de l'actif net**
CCC+	100,0	1,8
Total	**100,0**	**1,8**

31 décembre 2015 **Titres de créance par notation***	**% du total des instruments de créance**	**% de l'actif net**
CCC+	100,0	6,2
Total	**100,0**	**6,2**

* À l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie; les notations sont obtenues auprès de Standard & Poor's, Moody's ou DBRS. Lorsqu'il y a plus d'une notation pour un même titre, la notation la plus basse est retenue.

Juste valeur des instruments financiers
Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir, des prix) ou indirectement (à savoir, des dérivés de prix);
Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les transferts entre les différents niveaux hiérarchiques de la juste valeur sont présumés avoir été effectués au début de la période de référence.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs ci-dessous.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2016				
	Niveau 1 ($)	**Niveau 2 ($)**	**Niveau 3 ($)**	**Totaux ($)**
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	18 643 121	-	-	18 643 121
Fiducies de placement immobilier	1 309 890	-	-	1 309 890
Parts de fiducie	947 000	-	-	947 000
Titres à revenu fixe				
Obligations de sociétés	400 065	-	-	400 065
Total des actifs financiers	**21 300 076**	**-**	**-**	**21 300 076**

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2015				
	Niveau 1 ($)	**Niveau 2 ($)**	**Niveau 3 ($)**	**Totaux ($)**
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	21 540 211	-	-	21 540 211
Sociétés en commandite	696 780	-	-	696 780
Fiducies de placement immobilier	893 000	-	-	893 000
Titres à revenu fixe				
Obligations de sociétés	1 688 400	-	-	1 688 400
Total des actifs financiers	**24 818 391**	**-**	**-**	**24 818 391**

Le Fonds ne détenait aucun titre relevant du niveau 3 au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 et il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015.

La valeur des actions et des titres de créance de niveau 1 se base sur les prix cotés.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon les régions et catégories.

Régions

Au	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
Pays de l'émission	**$***	**% de l'actif net**	**$***	**% de l'actif net**
Canada	17 961 349	79,4	22 553 596	83,2
États-Unis	3 338 727	14,8	2 264 795	8,4
Total	**21 300 076**	**94,2**	**24 818 391**	**91,6**

* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentages de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

Catégories	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	% de l'actif net	% de l'actif net
Énergie	16,8	12,8
Industries	13,2	4,6
Banques et autres institutions financières	11,2	7,5
Pipelines	10,6	11,4
Immobilier	8,4	12,8
Consommation de base	7,1	13,7
Soins de santé	6,1	-
Matériaux	4,9	6,1
Consommation discrétionnaire	3,8	7,6
Services publics	3,8	-
Télécommunications	3,3	3,9
Technologie de l'information	3,2	5,0
Titres à revenu fixe	1,8	6,2
Total	**94,2**	**91,6**

7. RABAIS DE COURTAGE

Les commissions de courtage payées à certains courtiers peuvent couvrir, en plus du coût des services de courtage liés aux opérations sur titres, des services d'analyse de placements fournis au gestionnaire des placements. Les commissions versées aux courtiers pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 ne comprennent pas de services d'analyse de placements.

8. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Après le 31 décembre 2016, le gestionnaire a terminé le processus visant à reprendre les responsabilités de gestion des placements jusqu'alors assumées par Avenue Investment Management Inc., avec prise d'effet le 16 janvier 2017.

Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, ON L6K 3V7
Phone Number: 416.649.4541
Toll Free: 866.998.8298
Fax Number: 416.649.4542
Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.